

**CALENDRIER DES PROCHAINES OPERATIONS**

OBJET	TEXTE AU B.O.	LIEU OU DOIVENT ETRE RETIRES LES IMPRIMES	DATES LIMITES D'ENVOI DU DOSSIER (le cachet de la poste faisant foi) D.S.D.E.N.
<p>Mise à disposition de la Nouvelle-Calédonie des personnels enseignants du premier degré spécialisés - Rentrée scolaire de février 2022</p>	<p>Bulletin officiel n° 32 du 2 septembre 2021 Note de service du 22/07/2021 <a href="https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=40461">https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=40461</a></p>	<p>Le formulaire est téléchargeable à l'adresse : <a href="http://www.education.gouv.fr/SIAT">www.education.gouv.fr/SIAT</a>  <b>Seuls les personnels enseignants du premier degré spécialisés titulaires CAPSAIS, CAPA-SH options A, B, C, D et F ou CAPPEI peuvent faire acte de candidature.</b></p>	<p><b>CIRCONSCRIPTION</b> Le candidat doit remettre son dossier complété et signé à son supérieur hiérarchique au plus tard le <b>10 septembre 2021 pour avis</b>  Les dossiers devront être transmis à la DRHM-POLE RH par les circonscriptions pour <b>le 17 septembre 2021</b> <u>déla</u><b>i de rigueur.</b></p> <p><b>D.S.D.E.N.</b> Les services de la DSDEN transmettront les dossiers directement au vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie,  Division du personnel, 1 avenue des Frères Carcopino - BP G4 - 98848 NOUMEA Cedex, au plus tard le : <b>27 septembre 2021.</b></p>